

EVALUATION DES TERRES QUELQUES REGLES DE BASE

P. BRABANT
ORSTOM Bondy

Sans entrer dans le détail de la procédure d'évaluation des terres, nous voulons simplement présenter quelques règles de base pour faire cette évaluation.

1 - Quelle est la différence entre un sol et une terre ?

Le concept de "terre" est plus large que celui de "sol", car il englobe aussi le climat, la végétation et les activités humaines. Cependant, le sol reste, en général, un des éléments principaux de l'évaluation des terres.

2 - Une évaluation des terres prend en compte non seulement la nature du sol, mais aussi son *extension dans l'espace*. D'où l'intérêt des cartes de sols.

3 - Le type d'évaluation *dépend de l'échelle* des cartes de sols. Elle n'est pas la même quand on utilise une carte d'inventaire à 1/500 000^e ou une carte très détaillée à 1/5 000^e.

4 - Il existe une *équivalence* entre, d'une part les *unités de sols* résultant du découpage d'une couverture pédologique par le cartographe, d'autre part les *unités spatiales* servant à l'évaluation des terres (terroir et types de terres), et enfin entre les unités de terrain impliquées par l'aménagement (système d'aménagement et unités d'aménagement).

5 - La procédure d'évaluation comporte trois phases principales :

1ère phase : Détermination de *l'aptitude* ou de *l'inaptitude*

On compare les conditions requises par un type d'utilisation déterminé avec les propriétés de la terre, pour savoir si cette terre est apte ou inapte pour un type d'utilisation.

2ème phase : détermination du *degré d'aptitude*

Cette opération est effectuée en analysant la nature et l'importance des facteurs limitants pour le type d'utilisation concerné.

3ème phase : *classement* des terres

Les terres sont classées par ordre croissant ou décroissant d'aptitude.

6 - Où s'arrête le rôle du pédologue dans l'évaluation des terres ?

En général, il se limite à une évaluation du milieu bio-physique. L'évaluation socio-économique est une autre activité complémentaire, où interviennent des économistes, des agronomes, des socio-économistes ; le pédologue peut cependant y participer.